

COMMUNE DE ROMANS AIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 13 ; Convocation du 09 février 2021
L'an deux mille vingt et un le 15 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CURTIL Paulette, MAGAUD Catherine, LLORENS Marie-Hélène, DUVILLARD Isabelle et SIMONET Chantal Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, AJOUX Romain, BONIN Patrick, GUINET Pierre, POLLIN Olivier, RAVET Yoann et PERRADIN Laurent.

Membre excusé : BERARDET Jean-Noël donne pouvoir à GAUTHIER Jean-Michel

Membre absent : RAVOUX Annick

Secrétaire de Séance : POLLIN Olivier

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 18 janvier 2021.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

- Temps scolaire :

Le conseil après avoir pris l'avis du conseil d'école décide de demander la prorogation de la dérogation approuvée en son temps par l'Inspectrice d'académie concernant l'organisation du temps scolaire sur quatre jours : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi pour les classes du RPI.
Horaires à Saint André le Bouchoux (maternelle) 8h30 à 11h30 et 13h05 à 16h05
Horaires à Romans : (CP-CE-CM) 8h30 à 11h30 et 13h00 à 16h00

- Budget prévisionnel 2021 :

- Le budget sera examiné lors de la prochaine commission finances qui aura lieu le lundi 1^{er} mars et validé au conseil du mois d'avril.

Le maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement de la réflexion concernant les dépenses à venir.

- Rénovation du bâtiment école/cantine :

- Devis d'investissement en cours pour la rénovation du bâtiment école/cantine, descriptif fait par le cabinet MEGARD, on attend le chiffrage dans les prochains jours. L'objectif est de faire des économies d'énergie. Une enveloppe budgétaire prévisible d'un montant de 50 000€ HT. Des demandes de subvention seront déposées auprès du département, de la région et à l'état. On peut espérer des aides à hauteur de 40% minimum du budget HT.

- Plan de relance numérique pour les classes de primaires :
 - Une subvention à hauteur de 70% est accordée par l'état pour la rénovation du parc des ordinateurs de nos classes. Nous avons fait une demande de subvention pour 6000€ (ordinateurs portables) et 1200€ (logiciels et maintenance) pour un reste à charge de 1200€ à partager entre les 3 communes.

- Rafrachissement de la salle polyvalente :
 - Modification des éclairages de la grande salle et de l'espace scène. L'objectif est de faire des économies d'énergie et d'obtenir un confort intérieur. L'enveloppe prévue est de 6000€, Nous avons déjà reçu un devis demandé à Foray-Perraud de 4827.80 TTC et nous attendons celui de DG électricité. Nous allons demander une subvention à l'état, au département et à la région.
 - Nous préconisons un rideau occultant sur la partie haute de la façade sud, un devis a été demandé à l'entreprise BERTHET à Vonnas, des films sur la hauteur des portes (pas de chiffrage pour l'instant).
 - Pour les peintures extérieures nous avons également demandés deux devis non reçus à ce jour aux entreprises GIRARD et HARDY.

- Divers achats de matériels et réparation :
 - Nous avons demandé à l'entreprise MUZY un devis pour l'achat d'une cureuse (engin adaptable sur notre élagueuse pour l'entretien les fossés), il est d'environ 4700€.
 - Achat d'un palan déjà effectué pour un montant de 420€ TTC.
 - Changement d'un joint de sortie de boîte nécessitant la dépose du moteur du tracteur pour un montant de 800€ TTC.

- Une loi de finance de décembre 2008 prévoit que les agriculteurs certifiés bio peuvent prétendre à bénéficier pendant 5 ans d'une exonération de taxe sur le foncier non-bâti. Cette exonération est accordée ou non par les communes. Une délibération doit-être prise avant le 31 octobre 2021 pour application à partir de l'année suivante. Le maire propose qu'une étude soit faite pour chiffrer l'impact de cette exonération sur les finances de la commune avant un vote définitif.

INFORMATIONS DIVERSES

- Repas du CCAS, livraison prévue pour le samedi 20 février entre 10h et 12h, suivant un planning établi par secteur, distribution faite par les membres du conseil municipal.
- Augmentation du taux sur le foncier bâti. La part communale est aujourd'hui de 8.45%, nous souhaitons la passer à 9.50%. Nous étudierons la faisabilité de cette modification avec les services fiscaux dans les prochains jours.
- La commission fleurissement se réunira lundi 22 février à 18h00 pour valider les plans des massifs, les variétés sélectionnées, les quantités et le budget à prévoir.

- Festival Rêves de Cirque, convention de partenariat en vue avec le centre La Passerelle pour organiser un spectacle le vendredi 25 juin au centre Romans Ferrari, implication de la Mairie et d'une ou deux associations souhaitées. Cout du spectacle entre 500€ et 900€. Durée de 30 à 45 minutes, horaire à définir.
 - Le transfert de compétence du PLU aux EPCI étant reporté au 1^{er} juillet, une nouvelle délibération d'opposition au projet sera prise au conseil municipal du mois d'avril.
 - Les restaurants du cœur remercient la commune de Romans pour sa mise en relation avec le centre médicalisé Romans Ferrari. Celui-ci leur a permis d'utiliser une partie de ses locaux pour du stockage de matériel.
 - Laëtitia TOURNIER a fait une demande auprès des transports scolaires de la région pour un point d'arrêt bus situé Impasse du Pin.
 - Les garanties d'emprunt sont levées par la SEMCODA
 - L'abris bus financé par la région a été installé, l'assurance doit être sollicitée pour garantir le risque bris de glace.
 - Le radar pédagogique détérioré lors d'un accident commis par tiers (sans gravité) va être indemnisé par l'assurance de la commune et pourra être remplacé.
 - Une proposition de loi à l'étude prévoit la stérilisation obligatoire des chats errants aux frais des communes, à suivre.
 - Les contrôles pour le suivi des équidés sont renforcés dans la région.
 - Une demande a été déposée en préfecture par l'association Fêtes et loisirs pour l'organisation de la course de tracteurs/tondeuses normalement prévue le 10 juillet 2021.
-
- Commission fleurissement lundi 22 février 2021 à 18h00
 - Commission finances lundi 1^{er} mars à 19h00
 - Réunion Maire/Adjointes lundi 8 mars à 19h00
 - Séance du Conseil Municipal lundi 15 mars à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h31

Le Maire, Jean-Michel GAUTHIER